

nouveaux défis

Echos de la 14e plénière du 12 mars 2024 à Useldange



2024 s'annonce riche en défis:

- la loi du vivre ensemble et le programme gouvernemental ouvrent des pistes d'action intéressantes
- la mise en place des commissions consultatives du vivre ensemble dans chaque commune
- la mise en place du Conseil Supérieur du vivre ensemble
- les guerres et conflits à travers le monde vont sans doute amener d'autres personnes à demander asile et protection au Grand Duché.

Merci à la centaine de participants et à la commune de Useldange.

Sans statuts ni finances le Ronnen Desch rencontre toujours de l'intérêt.

Sont invités aux plénières du Ronnen Desch tous les bourgmestres en les priant de continuer l'invitation aux échevins et conseillers et à leur commission consultative du vivre ensemble. Cela fonctionne tantôt, tantôt le « chef » monopolise l'invitation, sans venir pour autant lui-même.

3 initiatives sont nées lors de plénières et ont fait leur chemin: la Couverture Universelle des Soins de Santé CUSS, myrights et une commission des rigeurs

1

TOPO DE LA
PLÉNIÈRE

2

MINISTÈRES
COMMUNES
FEDAS

3

PRESENTATIONS
DE TIERS

4

SONDAGE

5

LINKS

1

UN TOPO DE LA PLÉNIÈRE

Bienvenue à Useldange

-Monsieur Pollo Bodem, bourgmestre de Useldange souhaite la bienvenue au nom de la commune à tous les participants et félicite chacun pour son engagement au service de l'accueil et de l'intégration en général et, face à tous les défis pour un meilleur vivre ensemble des DPI et autres. Il est important d'être vigilant aux dynamiques qui vont dans un autre sens. La commune d'Useldange aspire à un vivre ensemble paisible, mais il est surtout important d'assurer la cohésion sociale. Il salue ses collègues bourgmestres présents. Ceci, au niveau régional et communautaire et profitent du know-how et du soutien financier du ministère de la Famille et de tous ceux qui sont chargés de d'asile et de la politique migratoire. Lors du conflit dans l'ancienne Yougoslavie, Useldange a été la commune qui avait reçu de façon proportionnelle le nombre le plus élevé de réfugiés, avec un soutien aux familles et une intégration des enfants dans les écoles. Certains sont restés en contact, comme p.ex. à travers l'équipe de football. Les infrastructures ne sont malheureusement plus disponibles, mais seront transformées en logements abordables, ce qui correspond à une revendication du Ronnen Dësch.



Historiquement, on retrouve la mention d'Useldange dès 1100, mais les récentes fouilles ont retrouvé des vestiges provenant des années 800. Un château a été érigé et le premier seigneur connu était Théobald d'Useldange. Ce château a été détruit en 1481 et 1682 et n'a plus jamais été reconstruit. En 1974 et 1976 a eu lieu des travaux de conservation. Les investissements de la commune (Eglise, salle des fêtes et autres) ont permis en 1982 de concourir et de gagner le prix européen Nostra. L'accessibilité a permis depuis 2000 des parcours pour les personnes avec un handicap de la vue. Un autre projet a bénéficié de la nomination de l'UNESCO. D'autres investissements ont été fait pour attirer le tourisme et la collaboration avec Sites & Monuments est très importante pour entretenir et promouvoir le tout. Beaucoup de touristes et des Luxembourgeois visitent régulièrement la ville Useldange. Un hôtel a été construit dans le canton.. Useldange a 2200 habitants, accueille plusieurs commerces et des associations, un centre thérapeutique (CTU). Avec Raoul Schaaf du CNDS et deux assistants sociaux qui sont au conseil communal, la commune est bien outillée pour faire face aux défis sociaux. Merci pour l'attention et souhaite une réunion très animée. Serge précise que la commune offre un pot de l'amitié.

-Anne Daems (MiFa) présente le Conseil Supérieur du vivre ensemble. Elle remercie Thierry Lagoda, car la collaboration au sein du canton sert de modèle, et elle se réjouirait si d'autres communes suivaient l'exemple, car cela a déjà permis de gagner beaucoup d'expérience. Grâce à ce modèle avec un coordinateur, il est possible de mettre à disposition un budget de 30 000€ d'aide par commune par an. La collaboration entre les communes permettrait des projets plus conséquents. Avec la nouvelle loi qui intègre le pacte communal, un nouvel

Conseil Supérieur du Vivre Ensemble

organe a pu voir le jour, notamment le Conseil Supérieur du vivre ensemble interculturel (en construction), qui remplace le comité interministériel de l'intégration (et comité élargi). Il remplace aussi depuis le 31 décembre le Conseil national pour étrangers (base légale dans la nouvelle loi, article 7 et 8). Le règlement général définissant le fonctionnement et l'organisation des élections du Conseil Supérieur du vivre ensemble interculturel a été publié vendredi dernier et il est entré en vigueur ce jour. Une circulaire a été envoyée aux communes afin de connaître la composition des commissions communales pour le 31 mars (à envoyer aux commissions de l'intégration). Le Conseil supérieur est constitué de 30 membres et 30 suppléants (14 membres sont nommés par les ministres (représentants des ministères), 6 membres des associations et 2 membres du Syvicol et de l'autre côté, 16 représentants des communes qui constituent la majorité. La procédure est disponible. Il est important de se présenter avec un binôme (co-équipier). Il faudra se présenter et se promouvoir pour être élu. [Le règlement grand ducal concernant le Conseil Supérieur](#)

Un frontalier: C'est une particularité que de travailleurs frontaliers peuvent faire partie d'une structure nationale. A travaillé sur l'impact du télétravail sur la vie de la commune, le problème du Brexit etc. Les communes sont chargées de mettre en place les différentes commissions. Habite en Belgique et fait partie du comité du vivre ensemble de Steinfort parce qu'il travaille à Steinfort. A été échevin et il est président du Conseil Communal. Peut comprendre les obligations des communes. Il a cependant identifié des limites personnalisables et sont difficiles à aborder. Dans la structure de Steinfort, les frontaliers sont invités à participer. La communication faite pour toucher les frontaliers a été difficile. C'est positif d'intégrer les personnes qui travaillent dans la commune, mais il est difficile d'atteindre certains objectifs.

frontaliers et vivre ensemble

Réponse d'Anne Daems : Pour la composition des commissions communales, il y a eu des mesures de communication pour les communes et des entreprises et autres institutions ont été contactées. Cependant, certaines commissions étaient déjà constituées avant le 1^{er} janvier et des ajustements sont encore nécessaires. A Steinfort, il y a également beaucoup de frontaliers qui travaillent. Il y aura aussi différentes actions, comme p.ex. le pacte citoyen mais il faudra donner du temps au temps.

quid des Ukrainiens après le 5 mars 2024

Sergio Ferreira, ASTI : Dans un an, l'autorisation de séjour des BPT expire. Est-ce qu'il y aura une information générale pour les concernés ?

Danitza Greffrath, Direction de l'Immigration : Les BPT peuvent devenir travailleur salarié si les conditions sont respectées et ainsi gagner le salaire minimum. 300 personnes ont déjà bénéficié de ce changement plus les membres de famille qui sont attachés au travailleur salarié. Pendant un mois, ils sont allés sur place pour donner des explications et des dépliants avec six interprètes. Il est naturellement exclu que les BPT tombent dans l'illégalité le 5 mars 2025 et que 5 millions de BPT soient obligés de faire une demande d'asile. Les institutions sont très conscientes de ces risques et des mesures et informations seront partagées au moment venu.

Chris Felten (MiFa) concernant l'obligation des cours pour les DPI : Les DPI reçoivent des bons de la part de l'ONA pour participer au cours de langues, assurés par le ministère de l'Éducation (Formation des adultes et Institut National des Langues). En interne, l'ONA travaille avec la division du vivre ensemble, ceci dans le contexte du pacte du citoyen, et de la réforme des modules pour le nouveau pacte citoyen (Biegerpakt). Une plateforme digitale sera mise à disposition pour 2025 ou tous les modules qui existent sur le plan national pourront être centralisés. Il sera précisé quels modules sont obligatoires et lesquels sont facultatifs pour les DPI ou les BPI et les BPT. Le ministère de la Culture est également en train de préparer une initiative, mais il s'agit d'un travail interministériel. Il est difficile de rendre les cours « obligatoires », mais ceux-ci seront

parlons langues ... et cours de langue

« fortement recommandés » avec l'envoi de rappels. L'encadrement social sera important pour assurer un accompagnement individualisé pour les DPI. Une autre voie, est d'appliquer un bénéfice positif à la clé, avec p.ex. être prioritaire pour une formation professionnelle.

Extrait du programme gouvernemental (page 187) : [Le Gouvernement organisera des cours de langues et de vivre-ensemble pour tous les DPI. Ces cours seront obligatoires.](#)

Un intervenant : Mon épouse est ukrainienne et je sais que les offres de langues sont limitées. Il n'est pas toujours facile d'aller jusqu'à Luxembourg-ville, surtout si on travaille p.ex. à Echternach. Ce serait intéressant de proposer des offres à l'Est du pays.

Chris Felten confirme qu'il faudrait augmenter l'offre de cours de langues.

A la commune Rosport-Mompach il n'y a pas d'offre de cours. Ce serait éventuellement le bon moment pour se mettre autour de la table.

Anne Deams : La pratique quotidienne des langues est également importante « Sproochepraxis », ce qui est rappelé dans la nouvelle loi interkulturelt Zesammenliewen.

Une intervenante : Il y a des jeunes DPI très intelligents qui n'arrivent pas à profiter de ce type de cours (p.ex. 9 ans qui a très bien appris le luxembourgeois, mais son frère de 17 ans n'est pas scolarisé). Ils ont l'impression de perdre leur temps. Est-ce qu'il y a possibilité de se soustraire à ces cours pour éventuellement une autre forme d'apprentissage ? Un jeune de 17ans, doit il accepter l'offre de l'ONA.

scolarisation

Réponse : [Tous les enfants jusqu'à 16 ans sont soumis à l'obligation scolaire.](#) Après 16 ans, ils peuvent continuer en fonction de la situation., La grille horaire comprend le luxembourgeois, le français et les mathématiques

Intervention : Au niveau du terrain, il en ressort que les enfants ne sont pas toujours systématiquement scolarisés. Souvent, les réponses du ministère sont « cela n'a pas de sens de nous envoyer en permanence des mails ».

Échevin Commune Reiser demande à Chris Felten s'il serait possible de reconnaître les cours de langues des communes.

Chris Felten : Les cours des communes pourraient être agréés à partir de 2025, mais il faut s'adresser au ministère correspondant. (à savoir le Ministère de l'Éducation Nationale) La mise en place d'un mapping pour les cours est intéressante.

Françoise Chotro du Service de la formation des adultes SFA : Elle met en avant qu'il est possible d'organiser des cours mais ont beaucoup de problèmes avec les salles, car leur organisation n'est pas considérée comme prioritaire.



Un membre de la commission de l'intégration de Sanem : Il serait intéressant de nommer des personnes référentes dans les communes qui simplifierai les tâches, de préférence bilingue.

Réponse par Anne Daems : chaque citoyen doit aussi s'informer et s'engager pour un meilleur vivre ensemble dans sa commune. Des modules d'information et d'échange vont être mis en place. Comment apprendre, p.ex. pour la rédaction d'une lettre de motivation ou un entretien d'embauche, ou comment utiliser le guichet.lu. On travaille avec différents ministères, communes et associations. C'est ce qui existe actuellement dans le cadre du CAI (Journée d'orientation avec 40 stands).

Sergio Ferreira de l'ASTI : Les communes devraient être plus innovatives concernant l'accueil des personnes. L'ASTI dit depuis des années qu'il faudrait un agent d'accueil pour informer les personnes (15min,) éventuellement avec du bénévolat local, surtout si le ministère veut favoriser le bénévolat. Les communes disent qu'il faut investir davantage à ce niveau. Deuxièmement, Il faut plus de moyens pour les langues. En 2025, le vivre ensemble doit aussi être renforcé avec un budget dédié.

Un membre de la commission du vivre ensemble de Rosport/Mompesch : Beaucoup de personnes ne viennent pas aux événements. Des dépliants ont été produits en plusieurs langues.

Angelo Lourenço, échevin de Roeser: Une soirée des nouveaux habitants est proposée par la commune. Un service mentoring sera également offert cette année. Il est important d'accompagner les personnes.

Anne Deams : Le ministère a sollicité toutes les communes en vue de la production d'un « guide du citoyen » en cinq langues. Il y a deux priorités : l'accès à l'information et la participation. Il y a beaucoup de moyens de communication (80% des communes utilisent les médias sociaux). Le pacte communal prévoit des conseillers pour soutenir et conseiller. L'ASTI est également un soutien important. Deux **GRESIL** sont organisés par an (Groupe d'Echange et de Soutien en matière d'Intégration au niveau Local) qui est un [networking des commissions communales](#).

des participants actifs

Charel Schmitt, Ombudsman vu Kanner a Jugendlecher : La question de la scolarité ds enfants et adolescents est régulièrement thématisée. L'année dernière, 50 enfants ont dû attendre des semaines, voire des mois pour être scolarisés. Dans certaines communes, il n'est pas évident d'inscrire les enfants à cause du statut des parents. Il est rappelé que les communes sont tenues d'inscrire les enfants et adolescents. Est-ce que les nouveaux services d'intégration et d'accueil ne peuvent pas émettre des dispenses pour les adolescents de plus de 16 ans ?

Raoul Schaaf, CNDS : Dans le cadre du CNDS, il rencontre beaucoup de bénéficiaires du revenu d'inclusion sociale. Entretemps, également des BPI, dont des jeunes. Il n'y a pas de sens que les jeunes passent beaucoup de temps dans le bus pour des cours de langues. Ils ont lancé un projet à Troisvierges (Elwen) depuis cinq ans pour une formation pratique sur l'essentiel. Ils envisagent de soumettre un projet pilote.

Un membre de la commission de Sanem : Rarement les Luxembourgeois répondent en luxembourgeois

Laura Zuccoli (commission du vivre ensemble Luxembourg Ville) : Où en sont les formations des agents communaux pour expliquer mieux les lois (pacte du citoyen) et l'interculturalité.

Anne Deams, des formations pour l'accueil interculturel sont prévus pour 2025. Les communes peuvent aussi prendre des mesures. Les citoyens et nouveaux citoyens doivent recevoir des bagages sur l'accueil et l'interculturalité. Un questionnaire a été développé en vue d'identifier les formations prioritaires. Celles prévues par l'INAP se proposées en 2025.

Charles Margue, Gemeng Lentgen et membre du JRS : Présentation du JRS. Ce matin, leur asbl a collecté des dons pour soutenir entre 60 et 80 personnes avec des cours de langues. Ils sont surtout formés aux langues, avec lesquelles les personnes peuvent se débrouiller le mieux au Luxembourg.

Réponse : le français est certes la langue du monde du travail, mais ce n'est pas la bonne langue pour l'intégration dans la commune. Le Luxembourgeois est important.

Nicolas Zharov, président L'Ukraine : Leur association a également formé 200 personnes depuis plusieurs années. Ils suivent la pyramide de Maslow pour prioriser les besoins, favorisant ainsi la sécurité et la recherche de travail. Les BPT qui veulent retourner dans leur pays sont plus intéressés par les cours d'anglais.

Athanase Popov, d'Bréck : Proposent que les citoyens invitent des personnes chez eux afin de parler la langue à la maison.

Angelo Lourenço, échevin de Roeser : Récemment, le café de Babel a été mis en place. Il s'agit d'un lieu où les personnes peuvent parler. C'est un projet qui ne coûte rien.

Alexander Frazer, échevin de Lorentzweiler : Félicite le ministre car les missions des commissions sont très bien. Est-ce qu'on a des sites ou les missions sont traduites dans d'autres langues et est-ce qu'il y a déjà une date pour le prochain Gresil ?

Anne Deams : le prochain Gresil aura lieu le 22 mai à Dudelange. Le CEFIS offre aussi des services de formation pour clarifier les missions. Il a un mandat de six ans. Le ministère publie pour les commissions communales quasiment tout en cinq langues.

Christiane Harpes d'Useldange. En 1999, Useldange avait une maison de réfugiés. Elle entend des choses aujourd'hui sur des sujets qui ont déjà été discutés il y a 15 ans. Elle a vécu une expérience positive avec l'organisation d'une fête de voisinage, qui a été très bénéfique.

Nicolas Hirsch présente le site [Respect.lu](https://respect.lu/) : L'asbl est conventionnée avec le ministère de la Famille et existe depuis 2017. Nous accompagnons les personnes et offrons des services de prévention et des formations sur la radicalisation, aussi au centre pénitencier. Le core business est d'aider les personnes qui sont tombées dans la radicalisation ainsi que leur entourage. L'objectif est de ramener les personnes dans la démocratie. Il y a aussi un programme contre les discours de haine. Ils s'occupent de toutes les formes liées à la radicalisation. Les idées radicales deviennent surtout un problème lorsqu'elles se traduisent par des actions de violence. Ils se voient aussi comme des défenseurs de la démocratie. <https://respect.lu/>

De Ronnen Dësch [zu Useldeng] war déi éischte Kéier wou mir un sou engem Evenement mat gemaach hunn a mir woussten net wierklech wat eis erwaart.

Et war immens flott well sech séier eng Dynamik entwéckelt huet wou de Mikro beemol, séier hin an hier gaangen ass well Leit eppes zu Theme bei droe wollten an och einfach froen haten.

Conclusioun vum Evenement ass dass definitiv vill an de leschte Jore geschitt ass vir d'Zesummeliwwen ze förderen mee et leider och nach vill Baustelle gëtt.

D'Angebot vu Sproochecoursen an Evenementer vir d'Sproochen auszeüben mussen séierst méiglech ausgebaut gi vir dee positive Mouvement deen ee méttlerweil an deem Beräich huet weiter virun ze driwwen.

Keng Gemeng ass wei déi aner. Déi eng hu mei ,déi aner manner Zouwanderung an do muss all Gemeng hire Wee fanne wei een all seng Awunner ënner een Hutt bréngt vir e flott Zesummeliwwen.

De Ronnen Dësch huet eis definitiv vill gutt Iddien gi wei mir dat kenne Rosport-Mompech hikréien.

Lionel Lima

Gilles Peters

Vivre-Ensemble Rosport Mompach

2

MINISTÈRES
COMMUNES
FEDAS

Post festum

Le temps imparti n'a pas permis de poser les 3 questions suivantes sur place. Monsieur Chris Felten du Ministère de la Famille a eu la gentillesse de nous fournir les réponses ci dessous.

1 " Les dpi seront répartis équitablement à travers le pays . **Toutes** les communes devront participer et être solidaires en ce qui concerne l'effort de créer des structures pour dpi."

Comment cette volonté sera mise en pratique ?

Comme prévu dans le programme gouvernemental, le Gouvernement aura une attitude proactive envers les communes et il réitérera son action d'informer et de sensibiliser les communes sur les modalités d'accueil de personnes DPI, sur les démarches à effectuer en amont de l'accueil et sur les aides apportées par le Gouvernement aux communes qui accueillent une structure d'hébergement pour DPI. Les communes sont aussi invitées à consulter le **guide pratique** sur l'accueil des DPI au niveau local - « Tout savoir sur l'accueil de demandeurs et de bénéficiaires de protection internationale dans les communes » - qui a été élaboré par l'ONA en concertation avec tous les partenaires, administrations et ministères concernés : <https://ona.gouvernement.lu/fr/coordination-et-cooperation/communes/tout-savoir-accueil-DPI-BPI-communes.html>

2 *Il est question aussi dans le programme gouvernemental d'aider des ménages accueillant des dpi. Qu'est ce que vous envisagez ?*

Le Gouvernement analysera en détail les différentes options qui s'offriront à lui afin de pouvoir soutenir les familles d'accueil de DPI/BPT.

3 *Le comité consultatif des résidents des foyers est prévu par la loi. Qu'est ce que vous avez l'intention de faire pour les généraliser ?*

Les encadrants sociaux organisent régulièrement, et en fonction des besoins et de la demande des résidents, des réunions entre résidents et encadrants. Ce type de réunion peut soit concerner l'ensemble des personnes hébergées (pour les structures de petite taille), soit des sous-groupes (p.ex. un étage spécifique ; pour les structures de moyenne et grande taille). Lors de ces réunions, des sujets divers du vivre ensemble en communauté sont thématiques, en fonction des besoins constatés par les résidents et les encadrants sociaux. Actuellement, l'ONA explore avec ses partenaires sociaux chargés de l'encadrement socio-éducatif dans certaines structures d'hébergement des formes supplémentaires de participation et de consultation des occupants des structures, tels que des sondages ou des boîtes à suggestions.

Le Service de la formation des adultes (SFA)

a des conventions avec une trentaine d'associations et de communes. Toutes les offres de cours de langues, notamment celles du SFA, se trouvent sur le site : <https://www.lifelong-learning.lu/accueil/fr>

En 2018, ont été mis en place les cours d'Intégration Linguistique (IL) à destination des réfugiées.es. Toutes les personnes DPI sont orientées vers la Maison de l'Orientation par le personnel de l'ONA : elles sont dirigées vers des cours d'alphabétisation en langue française ou de Français Langue d'Intégration (FLI).

En 2018, il y avait une dizaine de formateurs.trices. Actuellement, il y en a plus de 70. En 2022/2023, plus de 2000 personnes ont suivi les cours d'IL. Le but est de les amener au niveau A1.

Le français a été choisi, lors de la mise en place du projet, car c'est la langue de l'administration, de la loi et en grande partie du marché du travail. De plus, une alphabétisation en langue luxembourgeoise est très compliquée.

Le SFA a aussi développé des ressources pour ce public très spécifique. Elles sont regroupées sur le site : <https://sfadocs.lu/>

Le site est gratuit et à destination des apprenants.es, des formateurs.trices et des bénévoles qui interviennent dans les foyers par exemple.

Il y a une partie alphabétisation et une partie FLI qui contiennent : les supports des cours IL, des exercices interactifs, des lexiques audios-visuels, des jeux et des guides pour les formateurs.trices. Les ressources sont toujours en cours de développement.

Les supports de cours sont fournis gratuitement aux associations conventionnées.

Des formations ont été proposées aux formateurs.trices de ces mêmes associations ainsi qu'à celles et ceux qui enseignent en classes d'accueil et en classes d'intégration pour jeunes adultes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes

informations : sfa@men.lu



Les commissions communales du vivre ensemble

communication et transparence

Version ancienne

Commission consultative d'intégration

le Règlement Grand ducal du 15.11.2011 stipulait en son art 11 : « L'administration communale, après concertation avec la commission, **informe les résidents de la commune des activités** de la commission par les moyens les plus appropriés, tels que le bulletin communal ou des réunions publiques d'information.

La commission **établit annuellement un rapport** d'activités qu'elle transmet au conseil communal, à l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et au Conseil national pour étrangers pour information. Le conseil communal met le rapport d'activités à disposition des résidents qui peuvent le consulter à la maison communale et, sans déplacement, sur le site internet de la commune et de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration.

version actuelle

Commission consultative du vivre ensemble interculturel,

selon la loi du 23 août 2023, en vigueur à partir du 1.1.2024

Il n'y a pas de règlement grand-ducal, la loi reste muette sur la communication de la commission vers l'extérieur, elle dit simplement en son art 10.3. « *La composition et le fonctionnement de la commission communale sont fixés par règlement d'ordre intérieur* ».

Le Ministère de la Famille précise que si les dispositions antérieures n'ont pas été retenues cela est le résultat de la large consultation faite auprès des CCI, celles - ci souhaitant davantage de flexibilité.

2 conclusions

- chaque (nouvelle) commission décide donc combien de transparence elle souhaite, respectivement combien de transparence le collège échevinal lui accorde,
- le Ministère de la Famille n'est plus informé d'office des activités des nouvelles commissions.

Cela vaut la peine

Regardez la question parlementaire 207 posée par le député Paul Galles ... et la réponse des Ministres - Il y va des structures d'hébergement, cours de langue, représentation des réfugiés, etc:

https://www.ronnendes.ch.lu/wp-content/uploads/2024/03/Question-et-Reponse_207.pdf

Coopération et synergies dans le canton de Redange

Présentation d'un exemple du Pacte du vivre ensemble :

Thierry Lagoda, bourgmestre de Beckerich présente l'approche du Syndikat intercommunal De Réidener Kanton. Il s'agit d'un syndicat qui existe déjà depuis 1990 et réunit aujourd'hui les 9 communes du canton de Redange avec ses quelques 22.000 habitants. Etant donné que toutes les communes du canton vont signer le nouveau pacte communal du vivre-ensemble interculturel et considérant que la commune peut s'adjoindre les services d'un-e coordinateur-trice pacte communal, qui peut être un-e agent communal-e, auquel l'État peut participer aux frais à raison de 30.000 euros maximum par an, le syndicat intercommunal a pris une initiative presque unique sur le plan national. Les neuf communes du canton, en collaboration avec la commune de Mertzig signeront un pacte communal du vivre-ensemble interculturel commun pour les 10 communes et bénéficieront en conséquence d'une aide étatique de quelques 300 000€/an ce qui permet d'engager au moins un coordinateur pacte communal plein temps qui pourra exclusivement s'occuper de la coordination et de la mise en pratique du pacte communal.



Un document de la FEDAS

(Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg)

Une mine d'idées et de propositions !

A télécharger [ici](#)



Vers une prise en charge efficace et équitable des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale et temporaire

*Constats et propositions de la Fédération des acteurs du secteur social au
Luxembourg*

14.11.2023

Table des matières

Introduction	2
Résumé	3
1. Mots clés	3
2 Objectifs poursuivis par les membres FEDAS.....	4
3 Enjeux.....	5
4 Constats et propositions	6
4.1 Procédures	6
4.2 Regroupement familial	7
4.3 Accès aux prestations sociales, ressources financières et matérielles	8
4.4 Accès aux assurances sociales et aux soins de santé	9
4.5 Prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)	10
4.6 Structures d'hébergement	10
4.7 Logement	13
4.8 Familles d'accueil	14
4.9 Suivi psychosocial	16
4.10 Scolarisation, éducation non formelle et accès aux études supérieures	16
4.11 Accès au marché du travail	17
5 Réflexions supplémentaires : Le besoin d'études longitudinales.....	20
6 Conclusion.....	21

3

PRESENTATIONS DE TIERS

Le Ronnen Desch avait demandé à toutes les organisations exécutant un projet d'intégration soit sous le Fonds européen AMIF, soit dans le cadre du Plan d'Action National. Merci à celles qui ont répondu positivement.

SINGA : Inclusion +

Le programme Inclusion+ de SINGA Luxembourg est une initiative innovante qui se présente en deux volets visant à renforcer, in fine, l'autonomie des résidents des structures d'hébergement. Le premier volet se concentre sur l'aspect interculturel, favorisant **l'échange culturel et l'intelligence collective au sein de la communauté**. Le second volet met l'accent sur le **développement d'un projet professionnel**, offrant un soutien personnalisé pour faciliter l'accès au marché du travail local. En outre, SINGA encourage la co-création et le partage d'expériences pour solutionner les défis sociaux auxquels peuvent être confrontés les nouveaux arrivants. En donnant la parole aux bénéficiaires, SINGA soutient activement leur processus d'intégration, les aidant à s'exprimer et à influencer positivement leur parcours. Le programme Inclusion+ incarne donc notre engagement à créer des communautés inclusives, promouvoir l'autonomie et stimuler l'innovation sociale pour favoriser une intégration réussie.

Pour contacter SINGA : singaluxembourg@singaluxembourg.lu.





mir wëllen iech ons
heemecht
weisen

Mir wëllen iech ons Heemecht weisen est une association sans but lucratif basée au Luxembourg qui a pour but de stimuler le dialogue interculturel entre résidents luxembourgeois et nouveaux arrivants. L'association propose des événements et des ateliers interculturels pour créer des liens entre la population locale, les demandeurs d'asile et les réfugiés. L'association est conventionnée avec le Ministère de la Culture

Le projet “**Zougang**” (accès en luxembourgeois) est un programme d'intégration par l'accès aux loisirs et à la culture en appliquant une nouvelle approche participative et *bottom-up*. La proposition des activités vient principalement des bénéficiaires de ce programme. A travers ce projet, nous souhaitons agir sur la santé mentale des participants à travers la culture et les arts.
Projet dans le cadre de AMIF.

Le site internet de ONS HEEMECHT : [ici](#)





Contact Sophie Dol directrice 691860994

Présentation de notre asbl Le Jardin des Possibles

Le Jardin des Possibles est une asbl qui déploie l'émaillage sur lave, à la fois comme artisanat d'art, et comme outil d'apprentissage non-formel du français oral, avec l'atelier Pierres et Partage.

L'atelier Pierres et Partage après avoir été sélectionné dans le Plan d'Action National 2020 du Ministère de la Famille, nous travaillons depuis 2021 avec l'Office National d'Inclusion Sociale, qui finance cette activité.



Notre projet : L'atelier Pierres et Partage

Pro :

Nous ambitionnons de créer une Société d'Impact Social composée à 100% de parts d'impact social. L'insertion sociale et professionnelle est au cœur de nos projets, en nous appuyant sur une dimension artistique et artisanale.

Nous souhaitons fabriquer de la signalétique et du mobilier urbain pour les communes. La lave émaillée est un matériau durable qui permet des réalisations diverses qui résistent aux intempéries, et au temps. Cette année nous avons été présélectionnés pour le concours de Mains de Maître. Cela représente une validation technique de notre travail.



Notre carte de visite en lave



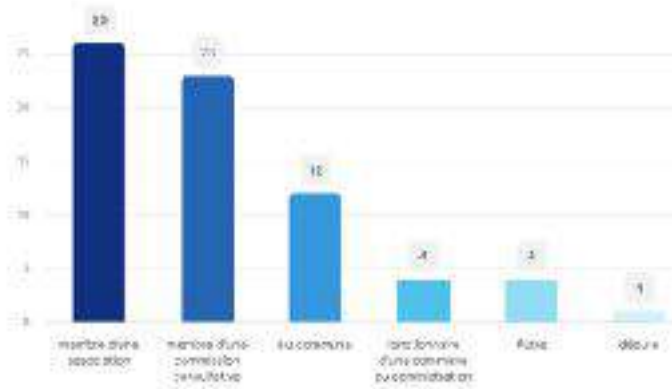
Une table



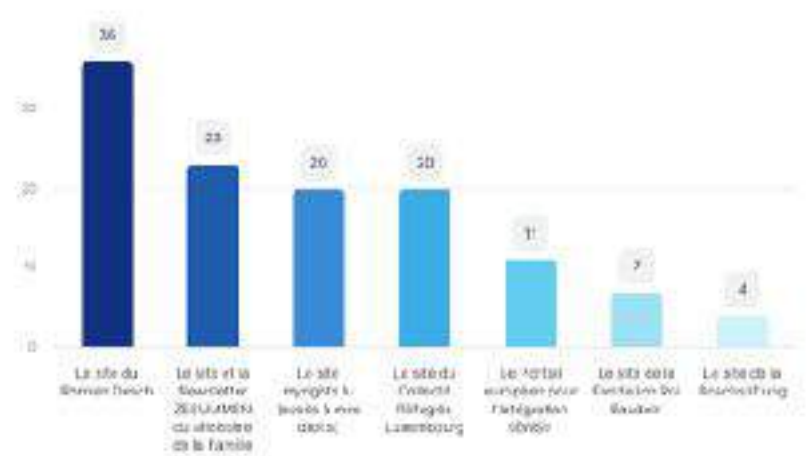
Une table

Nous recherchons activement des communes qui souhaiteraient nous confier différents projets de réalisation tels que des plaques de rues, commémoratives, des logos pour extérieur ou intérieur, des bancs ect... Nous sommes ouverts à toute proposition.

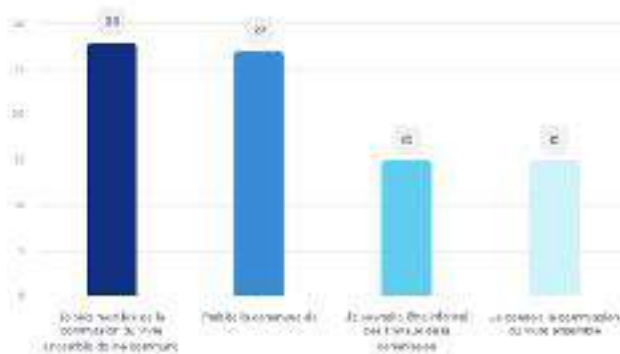
1. Je suis venu à Useldange en tant que



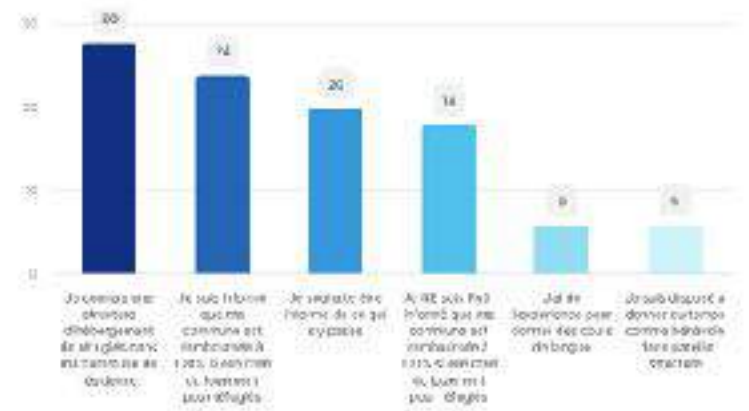
2. Je connais les sources d'informations suivantes



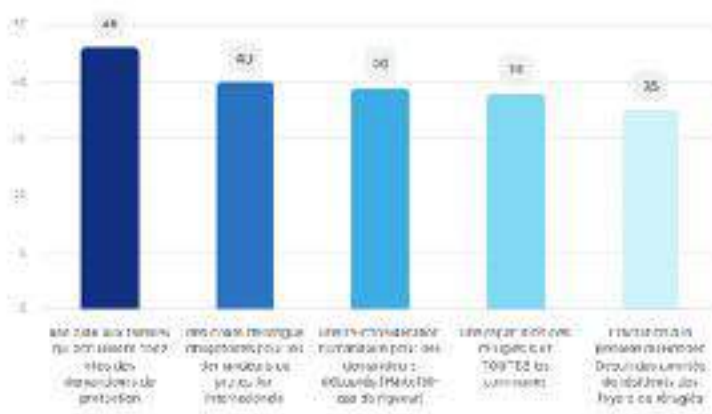
3. La commission communale du vivre ensemble obligatoire



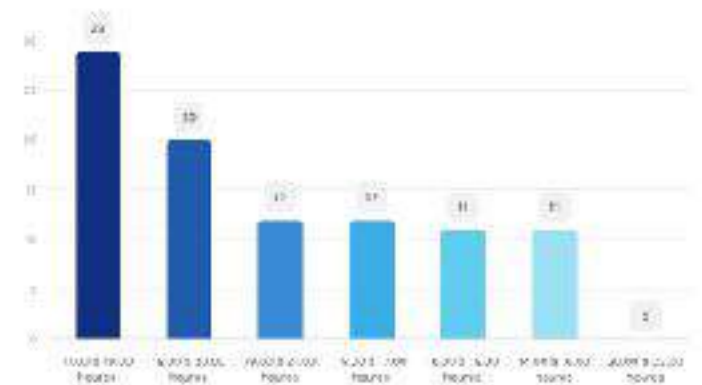
4. Hébergement de réfugiés



5. Je soutiens les perspectives suivantes



6. Vos préférences pour l'horaire d'une prochaine plénière



et des links pour aller plus loin

Le site internet du **Ronnen Desch**

l'actualité du vivre ensemble, de la migration et de l'asile au Luxembourg

Le site internet **Zesummen** du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

avec la possibilité de s'abonner à leur Newsletter

Qui peut vous fournir des informations sur vos droits: aller sur le site **myrights**

Adresses, horaires, langues, etc. d'une centaine d'organismes donnent des informations sur logement, sécurité sociale, vie quotidienne, éducation, travail, asile et migration.

Le site de la quinzaine d'organisations du Luxembourg travaillant sur les questions liées aux réfugiés **Collectif Réfugiés**

le **Portail européen sur l'intégration**

News, events, bonnes pratiques et documents sur l'intégration dans les 27 Etats membre de l'UE, en 3 langues D, FR, EN
with the possibility to subscribe their Newsletter

Fondation Baudoin

avec la possibilité de s'abonner à leur Newsletter

Robert Bosch Stiftung

mit der Möglichkeit deren Newsletter zu abonnieren

European Council on Refugees and Exile **ECRE**

An alliance of 122 organisations in 40 countries promoting rights of refugees
with the possibility to subscribe their Newsletter

*... et pourquoi pas : le **programme du gouvernement CSV-DP***